

Les conditions générales d'abonnement à l'Agence en ligne du Syndicat de Mutualisation de l'eau Potable du Granvillais et de l'Avranchin (SMPGA)

La Régie du SMPGA met à la disposition de ses abonnés un service d'abonnement en ligne ci-après désigné « l'Agence en ligne ».

Les présentes conditions générales ont pour objet de définir le contenu et les conditions d'accès et de fonctionnement à l'Agence en ligne.

Ce site est soumis à la loi française. En consultant ce site, vous acceptez d'en respecter les conditions d'utilisation telles que celles-ci sont affichées à la date d'utilisation.

1- Conditions d'accès à l'Agence en ligne

L'Agence en ligne permet à l'abonné d'accéder, de visualiser et de gérer son compte abonné par internet. Différents services sont mis à sa disposition gratuitement sont accessibles sur votre Agence en ligne à l'adresse <https://agence-en-ligne.smpga.fr> 24h/24 et 7j/7, dans les limites fixées par les conditions générales d'utilisation du site.

Pour cela, l'abonné doit disposer d'un ordinateur, d'une connexion et d'un navigateur internet possédant la configuration adaptée.

2- Conditions d'abonnement en ligne

Pour souscrire en ligne un abonnement à l'eau potable, l'abonné doit accepter les conditions d'abonnement en ligne décrites ci-dessous.

Si l'abonné ne souhaite pas accepter les conditions d'abonnement en ligne, ci-dessous, il a la possibilité d'effectuer sa demande d'abonnement sur place.

Pour pouvoir s'abonner en ligne, l'abonné doit demander que son accès au service de l'eau potable débute au maximum 48h après sa demande d'abonnement et après avoir transmis l'ensemble des documents demandés et soit maintenu durant le délai de rétractation (14 jours). Dans ce cas, ses consommations d'eau effectuées entre la date de la commande et celle de l'éventuelle rétractation nous seront dues.

3- Conditions d'adhésion au prélèvement bancaire

En s'abonnant au prélèvement bancaire depuis l'Agence en ligne et en complétant la demande de prélèvement SEPA, l'abonné autorise le SMPGA à envoyer des instructions à sa banque pour débiter son compte, et sa banque à débiter son compte.

4- Objet du site

Le présent site diffuse des informations non contractuelles sur les activités du SMPGA et propose à ses abonnés un ensemble de services accessibles en ligne.

Dans la mesure où la mise à jour du présent site est réalisée en tenant compte de l'ensemble des activités du SMPGA, il pourrait arriver que certaines informations nouvelles ou annonces ne soient plus valables au moment de leur diffusion ou qu'elles soient tout simplement dépassées. Le SMPGA ne peut pas garantir, bien qu'il fasse les efforts nécessaires, la parfaite mise à jour de toutes les informations ou nouvelles qui sont diffusées par le présent site.